



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

ECOLE DOCTORALE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET

DEVELOPPEMENT

Téléphone: +261 34 62 651 65

Courriel : edgdrnd@gmail.com

<https://www.edgrnd.com/>

Livre blanc

Ecole Doctorale Gestion des Ressources Naturelles et Développement

Décembre 2022

Table des matières

1. Avant-propos	1
2. Présentation de la thèse.....	1
2.1 - Page de couverture et page de garde	1
2.2 - Dédicace	5
2.3 – Remerciement(s).....	5
2.4 - Pages liminaires	5
2.5 – Table des matières	6
2.6 – Glossaire	6
2.7 - Feuille de style	6
2.8 - Numérotation des pages	6
2.9 - Corps de la thèse.....	8
2.9.1 - Introduction générale.....	8
2.9.2 – Etat de l’art, problématique, question(s) de recherche, hypothèse(s) et approche méthodologique.....	8
2.9.2.1 – Etat de l'art (état des connaissances et/ou cadre théorique et/ou cadre conceptuel)	8
2.9.2.2 – Problématique, question(s) de recherche et hypothèses, objectif(s).....	9
A - Problématique.....	9
B – Questions de recherches.....	10
C - Hypothèses.....	10
D - Objectifs.....	11
2.9.2.3 – Approche méthodologique	11
2.9.3 - Résultats	13
2.9.3.1 – Introduction.....	13
2.9.3.2 – Méthodes (sciences sociales) / Matériels et méthodes (sciences dures)	13
2.9.3.3 – Résultats	14
2.9.3.4 – Discussion	15
2.9.3.5 – Conclusion partielle.....	15
2.9.4 - Discussion générale	16
2.9.5 - Conclusion générale	16
2.10 – Références bibliographiques.....	16

2.11 - Annexes	18
3. L'organisation de la thèse.....	18
4. Le dépôt de la thèse	20
4.1 - Avant la soutenance	20
4.2 - Après la soutenance	20
5 - Critères pour l'attribution des mentions lors de la soutenance de la thèse	21
6 - Grille de vérification pour le dépôt initial des thèses de doctorat (avant la soutenance)	21
7 - Dépôt final de la thèse (UA, ESSA, GRND)	22

Liste des figures

Figure 1 : Page de couverture	3
Figure 2 : Page de garde.....	4
Figure 3 : Disposition de la page du corps de texte	7

1. Avant-propos

Cette partie précise les principes et les objectifs recherchés par le livre blanc

Les normes de présentation de la thèse au sein de l'Ecole Doctorale Gestion des Ressources Naturelles et Développement visent à faciliter l'accessibilité, l'évaluation et la transférabilité des connaissances obtenues. La thèse représente une œuvre inédite destinée à être consultée non seulement par la communauté scientifique mais aussi par d'autres acteurs. Il est donc essentiel qu'une présentation soignée permette d'en faciliter la lecture et la compréhension.

Une présentation systématique permet de vérifier plus facilement l'exactitude ou le bien-fondé des affirmations contenues dans le document et de porter un jugement sur la valeur des résultats obtenus qui le feront classer comme une nouvelle connaissance.

Ce livre blanc a été élaboré par le Conseil de l'Ecole doctorale afin d'uniformiser le format des thèses à soutenir dans cette école. Il fédère donc les cas les plus généraux et évite de généraliser des cas particuliers qui existent toujours. Ce guide devra servir non seulement aux **Doctorants** mais aussi et surtout aux **Directeurs** (et **Co Directeurs**) de thèse ainsi qu'aux **membres du comité de suivi des thèses**¹, à ceux de la **commission de thèse**² des **rapporteurs** et des **membres du jury** pour servir de référence à l'évaluation.

Afin de lever toute ambiguïté, le format considéré ici est celui d'un rapport scientifique qui est plus détaillé qu'un article³. La thèse permet d'expliquer de façon détaillée la méthodologie utilisée. Elle s'adresse généralement à des lecteurs moins spécialisés qui peuvent ne pas connaître certaines méthodes ou certains traitements utilisés.

Le livre blanc traduit l'identité même de l'ED GRND et est donc obligatoirement la norme à suivre et à respecter par tous les doctorants.

2. Présentation de la thèse

2.1 - Page de couverture et page de garde

La thèse doit comporter une page de couverture et une page de garde.

La **page de couverture** doit obligatoirement comporter :

- Le nom de l'institution support (Université d'Antananarivo) qui délivre le doctorat.
- Le nom de l'école doctorale. Dans le cas d'une cotutelle internationale de thèse, mentionner le nom de chacun des établissements.
- Les noms (en Majuscule) et prénoms de l'auteur : Les noms et prénoms de l'auteur. La règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi éventuellement du nom d'usage, qu'il résulte du mariage ou de la filiation. Les deux

¹ Point 3.2 de l'arrêté N°12610/2013 – MESupRes portant charte de thèse

² Commission chargée de « statuer sur l'autorisation de soumission du manuscrit » avant la soutenance (article 36 de l'arrêté 1610/2018 MESuPreS relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement des écoles doctorales)

³ L'article scientifique est généralement destiné à une clientèle très spécialisée. Il est concis et complètement libre de commentaires évidents pour les initiés du domaine. Il s'adresse à des personnes qui connaissent le sujet traité.

noms sont indexés et interrogeables dans les catalogues et bases de signalement des thèses. Les mentions « épouse », « époux » « dit » ou « née » ne doivent pas être utilisées.

- Le titre de la thèse : Certains mots doivent être évités tels que contribution, considération, réflexion, car contenus dans l'idée même de la thèse. Le titre doit comporter 80 à 90 caractères soit un maximum de 10 mots. Sur le plan rédactionnel le titre ne doit comporter aucune abréviation.
- Les noms (en Majuscule⁴) et prénoms du directeur de recherche. Dans le cas d'une thèse en cotutelle, les noms et prénoms des directeurs de recherche. S'il y a deux directeurs, mentionner en premier le directeur principal. Pour les thèses qui sont soutenues dans le cadre d'une cotutelle internationale, utiliser une barre oblique "/" pour séparer les deux directeurs de thèse.
- La date de soutenance.
- Les noms et prénoms des membres du jury.

La page de couverture doit contenir en outre les logos de l'Université d'Antananarivo, de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques et de l'Ecole Doctorale gestion des ressources naturelles et développement.

La page de couverture ne doit pas comporter d'image (cf. Figure 1).

La **page de garde** contient les mêmes informations que la page de couverture mais à la différence que la page de garde (i) peut contenir des photos d'illustrations, (ii) au lieu du nom des membres du jury, fait apparaître le nom et prénoms des membres du comité de suivi de thèse, et (iii) fait apparaître le logo des organisations partenaires qui ont soutenu la thèse (cf. Figure 2).

⁴ Inscrire les noms en majuscules et les prénoms en minuscules (mais les initiales en Majuscule). Si les noms ou les prénoms comportent des accents ou caractères diacritiques, ils doivent être saisis.



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
ECOLE DOCTORALE GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES ET DEVELOPPEMENT

THESE DE DOCTORAT

Thématique : GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEVELOPPEMENT

Equipe d'accueil : (A préciser)

TITRE DE LA THESE

Présentée par : NOM Prénoms

Soutenue le : jour/mois/année

Devant le jury composé de :

Président :

Rapporteur externe :

Rapporteur interne :

Directeur de thèse :

Co – Directeur de thèse :

Examineur :

Examineur :

Figure 1 : Page de couverture



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
ECOLE DOCTORALE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET
DEVELOPPEMENT

THESE DE DOCTORAT

Thématique : GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET DEVELOPPEMENT

Equipe d'accueil : (A préciser)

Année 202.



Présentée par : NOM et Prénoms

Soutenu le : Jour/mois/année

Nom des membres du Comité de suivi de thèse

et

Logo des partenaires

Figure 2 : Page de garde

2.2 - Dédicace

La dédicace est un court hommage rendu par l'auteur à des personnes de son choix. Elle est facultative mais n'est pas restrictive (c'est-à-dire qu'elle peut concerner un témoignage, un hommage, une pensée ou un texte tiré d'un document de base d'une religion).

2.3 – Remerciement(s)

La page de remerciement doit se situer entre la page de garde et le résumé.

La réalisation d'une thèse étant un travail de longue haleine qui a nécessité l'aide et la collaboration de plusieurs personnes, il est normal que le doctorant exprime sa reconnaissance envers toutes les personnes qui ont collaboré aussi bien à la rédaction qu'aux travaux de recherche.

Il n'est pas possible de citer toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de la thèse. On doit donc se limiter à citer les noms des personnalités importantes qui ont participé au bon déroulement de la thèse. Il faut notamment remercier :

- Les institutions ayant contribué à.....
- Les membres de jury de thèse en veillant à l'exactitude des informations fournies pour les membres surtout concernant leurs grades et leurs attributions,
- Les personnes qui ont transmis des informations essentielles à l'élaboration de la thèse, comme le personnel d'un laboratoire par exemple,
- Les personnes qui ont accepté de répondre aux questions posées lors de la collecte des données,
- Les personnes qui ont donné leur avis pour améliorer le contenu de la thèse.
- ...

2.4 - Pages liminaires

- **Liste des sigles :**

Les sigles doivent être utilisés avec circonspection en respectant les règles généralement admises. On les présentera par ordre alphabétique en indiquant leur signification.

- **Résumé et mots clés en français**
- **Résumé et mots clés en anglais**
- **Résumé et mots clés en malgache**

Spécifier le nombre de mots minimum et maximum des résumés attendus et le nombre de mots clés.

Le résumé doit être une mini-version du fonds du mémoire. De ce fait, ***il doit être rédigé à la fin des travaux de recherche mais figurer au début de l'écrit.***

Il doit donner un aperçu de chaque étape principale : introduction, état de l'art et approche méthodologique, résultats et discussion.

Un bon résumé permet au lecteur d'identifier rapidement et précisément l'essentiel du contenu.

En aucun cas, ne faire figurer des informations ou des conclusions dont il ne serait fait aucune mention ailleurs dans le texte.

En principe un résumé doit contenir au minimum 250 et au maximum 300 mots avec au plus 5 mots clés. (Interligne : 1 ou 1,5 point).

Pour aider le doctorant il devrait pouvoir répondre aux questions suivantes dans son résumé :

- Quel est le contexte et quelle est la problématique ? Indiquer l'objectif, l'énoncé du problème et les questions de recherche de la thèse.
- Qu'est qui a été fait sur le sujet ? Expliquer brièvement la méthode et l'approche de la recherche.

- Quelles découvertes ont été faites ? Donner une synthèse des résultats les plus importants et la conclusion.
- Que signifient ces découvertes ? Résumer les points clés de la discussion et présenter les perspectives.

2.5 – Table des matières

La table des matières est placée au début du document. Elle doit être suivie de la liste des illustrations figures, tableaux et photos et la liste des annexes.

Il est recommandé aux Doctorants d'utiliser la table des matières automatique sur Word à partir du menu « Styles » utilisant les titres. Ce procédé doit permettre de rendre automatique la génération de la table des matières, la liste des figures, la liste des tableaux et la liste des photos et rendre plus facile son actualisation ainsi que la lecture (de la version numérique) par les directeurs de thèse et les membres du comité de suivi de thèse.

2.6 – Glossaire

Un **glossaire** doit être mis à la fin de la table des matières et de la liste des illustrations. **Un glossaire donne une courte définition des mots techniques utilisés dans la thèse qui sont considérés comme des termes clés.** Chaque terme présent dans le glossaire doit être signalé lors de son emploi dans la thèse par un astérisque (*)

2.7 - Feuille de style

La feuille de style permet d'harmoniser la forme de la thèse en définissant chaque élément de sa structure (titres, police, paragraphes, format des légendes de tableaux, figures, cartes, et autres illustrations...).

Présentation générale

- Police : Times New Roman, taille 12. On peut jouer sur le corps (taille) et le style (gras, italique, etc.) de cette même police pour les différents niveaux de titre.
- Interligne 1,5 ; recto ; alignement justifié.
- Marges haut et bas : 2 cm ; marge de reliure : 3 cm ; marge de droite : 2 cm. (Cf. Figure 3)
- Pour la numérotation des titres des sections ou sous-sections, s'arrêter à 5 niveaux.

Exemple : 1.
 1.1.
 1.1.1.
 1.1.1.1.
 - a
 - b

Toutes les sections et sous sections doivent être numérotées.

2.8 - Numérotation des pages

La pagination doit commencer dès la page de titre, être continue et englober annexes, liste des figures (graphe, figure, courbe, carte), liste des tableaux, liste des photos.

Il n'est pas autorisé de mettre des encadrés et il ne doit donc pas y avoir de liste des encadrés.

La numérotation des pages est différente en fonction des parties.

- L'entête de page est inséré suivant les grandes parties de la thèse.
- Le numéro de page est placé en bas :
 - en chiffres romains minuscules (i, ii, iii, iv) pour les parties avant le corps du texte (qui commence avec l'introduction) ;
 - en chiffres arabes pour le corps du texte incluant la référence bibliographique ;
 - en chiffres arabe pour les annexes à la suite de la numérotation de celle du corps du texte.

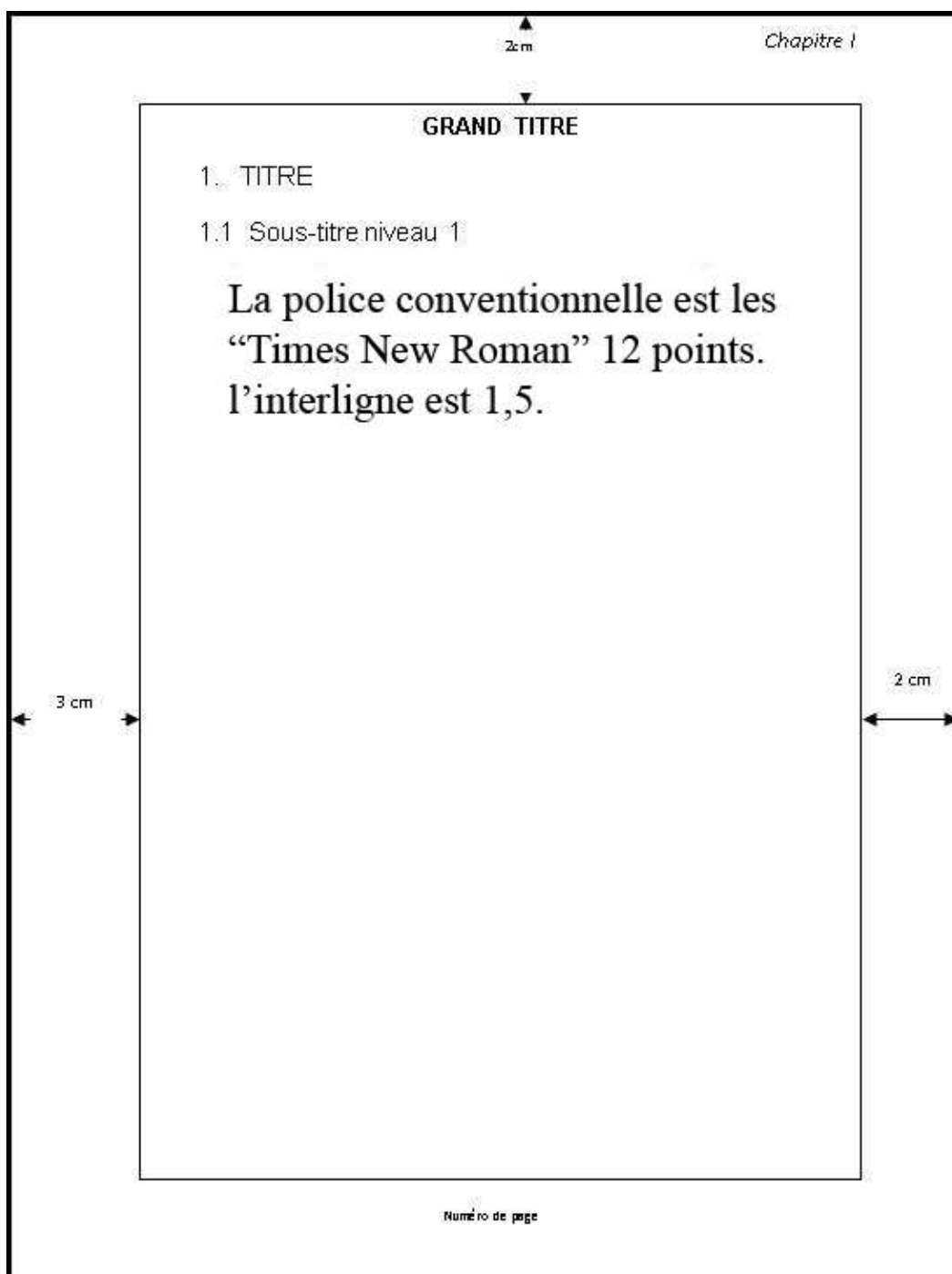


Figure 3 : Disposition de la page du corps de texte

2.9 - Corps de la thèse

Le corps de la thèse est rédigé sous forme d'article. La structure générale se présente comme suit :

- Introduction générale ;
- Etat de l'art et méthodologie générale (contenant Etat de l'art ou Etat des connaissances + démarche méthodologique GLOBALE pour la collecte et l'analyse des données),
- Résultats sous forme de chapitres (chaque chapitre est rédigé sous forme IMMRD : Introduction, Matériels et Méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion). Dans cette partie, la méthodologie est DETAILLEE.
- Discussion générale.
- Conclusion générale.

2.9.1 - Introduction générale

L'introduction générale de la thèse contient les éléments d'information pertinents qui permettent de situer les travaux de recherche dans leur contexte, de connaître les objectifs, l'originalité et l'intérêt de la recherche.

L'introduction générale de la thèse est subdivisée en 3 parties de manière implicite.

- La première partie est souvent basée sur la revue de littérature qui permet de répertorier les différents travaux de recherche déjà menés sur le sujet. Cette mise en contexte aide à mettre en évidence une réflexion originale de laquelle découlera la problématique, ainsi que les différentes retombées de la recherche notamment l'intérêt académique des travaux de recherche. Enoncer uniquement les problématiques, questions de recherches, les hypothèses et l'objectif de recherche sans les détailler.

- La deuxième partie annonce l'approche méthodologique (sans la détailler) en adéquation avec les questions de recherche, les hypothèses et les objectifs de la recherche.

- La dernière partie porte sur la présentation du plan général. Cette partie permet au lecteur de comprendre la structuration hiérarchique des idées avancées par le doctorant.

L'introduction s'écrit en partie au présent car elle se réfère à l'état des connaissances et du problème au début du travail.

L'introduction ne doit pas dépasser 5 pages.

2.9.2 – Etat de l'art, problématique, question(s) de recherche, hypothèse(s) et approche méthodologique

2.9.2.1 – Etat de l'art (état des connaissances et/ou cadre théorique et/ou cadre conceptuel)

L'état de l'art défini ici les connaissances (démarche, théorie, concepts, modèles, formules, grilles d'analyse, etc...) existantes qui ont été utilisées par d'autres auteurs pour traiter la thématique (point 1 précédent).

Il est recommandé que dans cette partie, ces connaissances soient définies et discutées par le doctorant de façon à ce qu'il puisse passer à l'étape suivante de la définition de la problématique, des questions de recherches ainsi que des hypothèses et des objectifs.

Si le doctorant présente deux ou plusieurs concepts (ou théories, ou formules, ou grilles d'analyses, etc.) qui ont été utilisées par deux ou plusieurs auteurs différents il va faire une discussion sur les avantages et inconvénients de chaque concept pour traiter sa thèse et choisir celui qu'il va utiliser.

Dans cette partie sur l'Etat de l'art :

- Les concepts clés mentionnés dans les questions de recherche, les hypothèses ou la problématique doivent être définis.
- Les principaux modèles et théories en lien avec la recherche du doctorant sont convoqués et analysés.
- La sélection des théories et modèles choisis pour répondre aux questions de recherche ou pour tester les hypothèses est argumentée.
- Les relations notables entre les concepts sont expliquées.
- Les principaux ouvrages et articles scientifiques sur le sujet sont cités.
- L'état de connaissances ou état de l'art a une structure logique.
- Des sources récentes (50% dans les 5 dernières années) et pertinentes ont été consultées.

L'état de l'art est une démarche d'investigation (revue de la littérature notamment par un travail bibliographique et une analyse des publications formelles ou informelles concernant le domaine étudié) qui va servir à :

- (i) Établir l'état des connaissances sur la thématique traitée par la thèse ;
- (ii) Identifier les « gaps » de connaissances que la thèse va contribuer à remplir.

Dans une première phase cette démarche doit permettre:

- (i) de dresser la problématique et de faire émerger l'objectif de la recherche ainsi que la ou les question(s) de recherche à traiter ;
- (ii) d'orienter les hypothèses (elles doivent être conformes aux connaissances disponibles et ne pas résulter de la simple intuition ou imagination du thésard sinon il faudrait les argumenter avec d'autres références bibliographiques) ;
- (iii) de justifier le choix des variables à étudier ; et
- (iv) d'enrichir les discussions des différents chapitres (normalement, les éléments qui ne sont pas dans les résultats mais abordés dans les discussions doivent avoir été abordés dans l'état de l'art).

2.9.2.2 – Problématique, question(s) de recherche et hypothèses, objectif(s)

A - Problématique

Par définition **une problématique est un ensemble complexe de problèmes dont les éléments sont intimement liés**. La problématique doit être mise en cohérence de manière explicite avec les lacunes observées dans l'état de l'art.

Le fond de la problématique doit s'articuler autour de ces lacunes des connaissances, le doctorant doit aller en profondeur pour expliquer quels aspects de ce gap de connaissances l'intéresse spécifiquement et pour quels intérêts de la société ou de la communauté scientifique.

La problématique doit résulter:

- (i) du constat d'un dysfonctionnement d'un système, d'une **réalité contradictoire** ou d'un problème récurrent qui aura un impact préjudiciable pour la société ;
- (ii) de l'inexistence ou de l'insuffisance de connaissances permettant de résoudre ces problèmes.

La problématique doit découler de l'état de l'art (comme démarche d'investigation). Il s'agit d'une description du problème à résoudre et les questions suivantes peuvent être utiles lors de la revue de la littérature :

- Quel est le problème ?
- Quand et où a-t-il émergé ?
- Quelle est la cause de ce problème (est-ce qu'il découle de recherches antérieures ou est lié à la modification d'un facteur ?)
- Que sait-on du problème ?
- Qu'en disent les chercheurs et les autres personnes concernées ?
- Qu'est-ce qui a déjà été fait pour résoudre ce problème ? Est-ce que certaines solutions ont fonctionné – si oui, pourquoi ?
- Est-ce qu'une cause a été étudiée en particulier ?
- Pourquoi est-il important pour le pays, la société ou la profession concernée de résoudre ce problème ?
- Que se passera-t-il s'il ne l'est pas ?
- Qui en ressentira les conséquences ?
- Qu'est-ce que le doctorant va précisément faire pour aider à le résoudre ?

A la fin, le Doctorant doit définir explicitement une question de recherche.

B - Questions de recherches

La question de recherche est le questionnement initial qui précède la formulation d'hypothèses. Il s'agit d'un problème qui n'a pas encore été résolu, et son rôle est de générer une recherche qui puisse l'élucider ou l'expliquer. Cette question doit permettre au chercheur d'exprimer le plus exactement possible ce qu'il cherche à savoir, à élucider, à mieux comprendre. Il peut y avoir une question de recherche principale et des questions de recherche spécifiques auxquels doivent être associés les hypothèses à vérifier.

Dans un article scientifique, la question de recherche **se situe dans l'introduction**. Souvent retrouvée après la présentation du contexte et des éventuelles définitions, elle se positionne avant les hypothèses et l'annonce du plan.

Dans un rapport de recherche comme la thèse, la position de la question de recherche dépend de la norme de l'Ecole Doctorale. Dans le cas présent, la question de recherche se positionne dans l'Etat de l'art et approche méthodologique.

C - Hypothèses

Des hypothèses sont alors émises pour répondre provisoirement à la question de recherche (l'hypothèse répond à la question de recherche mais doit être vérifiée). Une hypothèse est une affirmation, logiquement déduite de ce que l'on sait (découlant de l'Etat de l'art) ; c'est une proposition ou une explication que l'on se contente d'énoncer sans prendre position sur sa véracité, c'est-à-dire sans l'affirmer ou la nier. Il s'agit donc d'une simple supposition de réponse à la question de recherche, appartenant au domaine du possible ou du probable. Une fois énoncée (c'est-à-dire suivie par des explications/des arguments qui expliquent leurs raisons d'être), une hypothèse est une supposition de réponse à la question de recherche que la thèse se propose de vérifier (bien vérifier donc que l'hypothèse puisse être une réponse à la (aux) question(s) de recherche qu'on se pose.

D - Objectifs

Un objectif est un énoncé qui vise à montrer la relation entre deux phénomènes. Le chercheur fixe un objectif de recherche lorsqu'il n'a ni théorie ni faits sur lesquels s'appuyer pour préciser le sens de la relation entre ces dernières.

Les objectifs ne doivent jamais être positionnés entre la question de recherche et les hypothèses.

Si c'est un objectif de recherche (exemple : *l'objectif est de comprendre pourquoi après une vingtaine d'années de mise en œuvre de programmes environnementaux, l'environnement n'a jamais cessé de se dégrader*), alors il doit se mettre avant la question de recherche.

Si c'est un objectif méthodologique, il servira à guider la démarche de vérification d'hypothèse (exemple : *l'objectif est de comparer le taux obtenu avec la valeur de référence. Si le taux est supérieur à la valeur de référence alors l'hypothèse sera vérifiée*), et il se mettra après les hypothèses au début de la partie méthode.

2.9.2.3 – Approche méthodologique

L'approche méthodologique est la manière de conduire la recherche. Elle inclut un ensemble de méthodes utiles et éprouvées pour étudier un ensemble de phénomènes.

Elle précise la démarche générale (et **surtout pas la méthode détaillée**) utilisée par le doctorant pour collecter et analyser ses données sur la base des choix effectués dans la partie état de l'art.

Dans cette section le doctorant doit présenter son cheminement méthodologique.

Quel type d'approche utilise-t-il ?

- Holisme méthodologique ou individualisme méthodologique ?
 - o *Holisme méthodologique* : Paradigme des sciences sociales, selon lequel les phénomènes collectifs, les propriétés des individus ne se comprennent pas sans faire appel aux propriétés de l'ensemble auquel ils appartiennent. C'est une approche dite descendante.
 - o *Individualisme méthodologique* : Paradigme des sciences sociales, selon lequel les phénomènes collectifs peuvent (et doivent) être décrits et expliqués à partir des propriétés et des actions des individus et de leurs interactions mutuelles. C'est une approche dite ascendante.
- Approche systémique ou approche analytique ?
 - *Approche systémique* : considère l'objet d'étude comme un « système », c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments complexes en relation de dépendance réciproque. Elle se concentre sur les interactions entre les éléments. Elle s'appuie sur la perception globale et modifie des groupes de variables simultanément. C'est une approche efficace lorsque les interactions entre les éléments composants le système sont non linéaires et fortes. Elle conduit, généralement, à un type d'approche pluridisciplinaire.
 - *Approche analytique* : cherche à comprendre un système en modifiant chaque élément l'un après l'autre pour prédire ses propriétés dans des conditions diffé-

rentes. Elle se concentre sur les éléments et s'appuie sur la précision des détails en modifiant une variable à la fois. Elle conduit, généralement, à une approche dite par discipline.

Sa démarche est-elle :

- Théorique, empirique ou les deux à la fois ?
 - o Théorique : s'appuie sur une théorie élaborée ou un raisonnement abstrait. Il existe deux possibilités
 - (i) Choix d'un cadre théorique ou conceptuel puis définition d'un cadre d'analyse théorique qui servira ensuite à faire l'analyse des informations figurant dans la littérature (sans données empiriques supplémentaire à collecter).
 - (ii) Choix d'une théorie, d'un modèle, d'une ou de plusieurs lois, des formules et expérimentation sur une étude de cas.
 - o Empirique : s'appuie essentiellement sur l'observation et l'expérience (étude de cas et/ou expérimentation). Elle est utilisée quand très peu de connaissances existe dans la thématique traitée. La collecte concerne des données dites « empiriques ».
 - o Ou les deux à la fois : choix d'une théorie ou d'un modèle et observation sur une expérimentation ou sur une étude de cas.

- Qualitative ou quantitative ?
 - o La recherche quantitative génère des données numériques ou des informations qui peuvent être converties en chiffres. Seules les données mesurables sont recueillies et analysées. La démarche quantitative devra faire apparaître des illustrations (sous forme de tableaux ou de figures) contenant des données sous forme de chiffres et de statistiques. C'est une approche objective. Elle cherche à obtenir des mesures précises et à faire des analyses de concepts cibles pour répondre à sa question de recherche.
 - o La recherche qualitative génère des données non numériques. Les données à collecter sont surtout verbales ou textuelles. Les informations recueillies sont ensuite analysées de manière interprétative et subjective (car elle cherche à comprendre le comportement humain et les raisons qui régissent ce type de comportement). Dans une démarche qualitative, les données sont présentées sous la forme de mots (à partir d'entretiens) ou des objets (comme les artefacts) ou des images (figures, vidéos).

Ces choix doivent découler d'une démonstration logique c'est-à-dire que le Doctorant doit expliquer pourquoi les démarches qu'il a choisies sont les plus appropriées pour répondre à sa question de recherche (comprendre son problème). Cette approche méthodologique devra être introductive, c'est-à-dire citer les méthodes qu'il utilisera dans ses chapitres de résultats.

La recherche ne peut se dissocier de la bibliographie et il n'est donc pas nécessaire de spécifier l'étape de la bibliographie dans la méthodologie.

Ce chapitre s'écrit au temps passé puisque qu'au moment de la soutenance, les travaux de collecte et de traitement des données sont terminés.

Cette partie est limitée à 5 pages.

2.9.3 - Résultats

La section des résultats constitue les chapitres de la thèse. Chaque chapitre doit correspondre aux résultats spécifiques à une hypothèse. En principe il doit y avoir autant de chapitres qu'il y a d'hypothèses mais il peut y avoir plus de chapitres qu'il n'y ait d'hypothèses.

Un chapitre est rédigé sous forme d'article (Introduction, Matériels et Méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion). Si le doctorant a déjà écrit un article dont le format (plan, langue, etc.) correspond à ce qui est énoncé ci-dessus, alors il peut l'intégrer dans sa thèse ; sinon, il doit le rédiger en respectant le format ci-dessous.

2.9.3.1 – Introduction

L'introduction du chapitre doit contenir un rappel succinct du problème, de la question de recherche et de l'hypothèse. L'introduction doit définir l'objectif recherché dans cette section (compte tenu des rappels mentionnés ci-dessus) et les résultats attendus de l'analyse (ou de l'expérimentation) qui permettrait de dire si l'hypothèse est vérifiée ou pas. L'introduction d'un article doit être courte mais précise et ne doit pas dépasser 3 pages (ça tient généralement en 01 page d'environ 800 mots). **Elle ne doit pas comporter de sous-titres.**

Elle s'écrit en partie au présent car elle se réfère à l'état des connaissances et du problème au début du travail.

2.9.3.2 – Méthodes (sciences sociales) / Matériels et méthodes (sciences dures)

La section méthode doit décrire comment a été conduite la collecte et l'analyse des données utilisées.

Elle dresse un portrait du lieu (site d'étude) et de la période de réalisation des investigations, des paramètres qui ont été mesurés (échantillonnage), tout comme des méthodes d'analyse utilisées (procédé ou logique d'analyses).

Il faut se limiter à la description des méthodes originales (décrire comment se sont opérées la collecte et l'analyse **mais ne pas dire qu'on a fait par exemple des enquêtes et donner une définition de ces dernières**).

Pour les autres méthodes [méthodes classiques et méthodes très classiques (par exemple ANOVA, tests de comparaison de moyennes, etc.)], il est superflu d'en donner la description détaillée ; le renvoi à une référence bibliographique est suffisant.

La partie méthode doit comporter les éléments suivants (s'il y a lieu) :

(i) Site d'étude (localisation, climat, sol, végétation, milieu humain, description particulière associée à la thématique/problématique abordée). Mais il faut que tous ces éléments soient utiles aux points (ii) et (iii) sinon le doctorant doit s'en passer.

(ii) Méthodes thématiques et/ou collecte des données (relevés floristiques, faunistique, enquêtes, expérimentations, avec les plans d'échantillonnage, etc.).

(iii) Analyse des données : détaille les outils statistiques mobilisés pour traiter les données obtenues au point (ii) (tests statistiques, analyses factorielles, les modélisations statistiques ou mathématiques, analyse de gradient, etc.) et les logiciels et/ou autres outils informatiques utilisés (Xlstat, SPSS, R, etc.). Il faut justifier le lien entre les outils informatiques et l'analyse des données et pas seulement les citer.

Cette partie constitue en général près de 20% du texte (en fonction des instructions fournies par les revues ou journaux scientifiques)

2.9.3.3 – Résultats

Les résultats doivent être présentés selon leur nature. Une correspondance exacte doit exister entre les résultats et les méthodes correspondantes.

S'ils peuvent être mis sous forme de tableau ou de figures (les graphes et les schémas sont considérés comme des figures et doivent comporter comme titre « figure »)

Le doctorant doit préciser :

- Les valeurs marquantes et/ou les tendances générales ;
- Les faits marquants, absence ou présence de différences significatives ;
- L'absence ou la présence de dépendance entre des variables ou groupes de variables..

Les résultats doivent se terminer par des phrases synthétisant la signification technique et/ou statistique des données (existence de différence significative de moyennes, d'une hausse significative des valeurs d'une variable, identification des facteurs affectant le plus les variables étudiées, etc.).

Ces phrases ne doivent pas inclure d'opinions et ne doivent pas non plus présenter de référence bibliographique.

Les portées et significations thématiques des résultats (enrichissement des ménages, facteurs d'adoption d'une innovation, viabilité d'une population végétale, etc.) sont à développer dans la discussion.

S'ils ne peuvent pas être mis sous la forme de tableaux et figures :

Les résultats doivent alors être présentés comme ils ont été constatés en montrant les faits marquants, les tendances, les réponses obtenues.

Les résultats doivent être exposés le plus clairement possible par des textes, des schémas, des dessins, des tableaux si les données obtenues permettent de produire ces illustrations.

Il ne faut pas publier une liste sans fin de données répétitives, et éviter de présenter des résultats sous forme de tirets à la ligne. En cas de grandes listes, relevés, etc., il faut les renvoyer aux annexes.

Les illustrations (organigrammes, graphes, tableaux de synthèse, etc.) ne doivent jamais être introduites dans le texte (par exemple : *le tableau suivant montre... ou d'après la figure ci-dessus*) puisqu'elles doivent déjà avoir des titres. Pour se référer à une illustration, mettre entre parenthèse (Tab N° ou Fig. N° ou autre illustration) dans le texte.

Les références doivent être communes à la thèse.

2.9.3.4 – Discussion

Le doctorant doit tirer des conclusions pour chacun de ses résultats. Le doctorant doit vérifier que toutes les données importantes ont bien été interprétées et que les idées émises sont conformes aux résultats.

La discussion doit contenir les éléments suivants :

(i) Portée : quelle est la signification des résultats obtenus ? Et qu'est-ce que le doctorant tire comme conclusion ? Chaque paragraphe doit faire référence à une conclusion.

(ii) Confirmation ou infirmation de l'hypothèse : le doctorant, sur la base des conclusions précédentes, doit (dé)montrer que son hypothèse est confirmée (ou infirmée).

(iii) Comparaison avec les résultats obtenus par d'autres chercheurs (appui ou contradiction) : Le doctorant doit convoquer d'autres résultats identiques ou contradictoires d'autres chercheurs pour légitimer ses arguments et mettre en exergue l'originalité de sa découverte (c'est ce qui mobilise le plus les compétences du thésard). Il faut expliquer dans cette partie les différences ou les similitudes obtenues en fonction, par exemples, des variations spatiales, temporelles, méthodologiques, intraspécifiques et interspécifiques ou autres.

(iv) Principales limites des résultats et éventuellement avance de proposition(s) permettant de surmonter ces limites.

Ce chapitre doit être écrit tantôt au présent (allusion à ses propres travaux) tantôt au passé (allusion aux travaux d'autres auteurs).

2.9.3.5 – Conclusion partielle

Cette section de l'article doit résumer les principaux résultats de la recherche. Ce résumé doit être une synthèse de l'argumentation de l'auteur.

Ces argumentations doivent permettre de confirmer ou d'infirmier les hypothèses et de répondre ainsi à la question de recherche relative au chapitre considéré. Ces conclusions doivent être replacées et appréciées dans leur rapport à l'hypothèse de départ formulée au niveau de la méthodologie générale et faire office de conclusion partielle. Puis des

perspectives et ou des suggestions d'investigations supplémentaires doivent être avancées.

Dans cette partie, le doctorant doit, encore une fois, vérifier le bien-fondé de l'adéquation entre les résultats et le message. Peut-il réellement tirer de telles conclusions à partir des résultats ? Quelles preuves ont été apportées ? Quelles perspectives existent ?

2.9.4 - Discussion générale

La discussion générale relie les différents chapitres et montre la cohésion de la thèse. Elle prouve que ce n'est pas qu'un ensemble d'articles contigus mais un travail qui obéit à une certaine logique mise en évidence par la démarche méthodologique présentée dans la partie approche méthodologique.

Le doctorant doit centrer sa discussion sur la contribution / complémentarité / limites des résultats de différents chapitres de résultats à la construction de la logique centrale de la thèse et / ou à la vérification de l'hypothèse générale.

Pour le faire il doit se référer aux concepts et théories convoquée dans la partie état de l'art. En d'autres termes, les argumentations scientifiques relatives à chaque discussion ou analyse auraient à correspondre aux concepts ou théories avancées dans l'état de l'art et pourraient mobiliser d'autres qui en apporteraient plus d'analyse.

Les réflexions personnelles du doctorant permettront alors de mettre en valeur ses résultats et de faire émerger le mieux l'originalité de sa thèse.

2.9.5 - Conclusion générale

Elle doit être rédigée en fonction de l'introduction générale et de la discussion générale. Elle répond aux questions posées dans cette dernière en faisant ressortir les principaux résultats et leur interprétation. On peut y proposer des modifications susceptibles d'améliorer la procédure expérimentale ou des concepts.

Les conclusions doivent contenir :

- Une synthèse (un résumé) des arguments du doctorant. Le doctorant doit reprendre sa ou ses questions de recherche, expliquer le cheminement ou les démarches pour y répondre à travers les différents chapitres.
- Une réponse à la question de recherche pour laquelle le doctorant doit mettre en avant sa position de chercheur. Une mise en perspective et une précision des principales limites qui permettent à l'auteur d'avancer de nouvelles questions de recherche, de nouvelles hypothèses ou de nouvelles démarches méthodologiques.

2.10 – Références bibliographiques

Les références⁵ bibliographiques (ressources imprimées ou électroniques, éventuellement consultables sur Internet) doivent être citées dans la thèse par ordre alphabétique et suivre la même présentation tout au long du document. En effet, un travail de recherche qui privilégie la cohérence dans la présentation de ses sources facilite l'identification de celles-ci et leur éventuelle réexploitations par des pairs.

⁵ Les références bibliographiques sont les ouvrages consultés et utilisés dans la thèse. La bibliographie est la liste des ouvrages consultés mais qui ne figurent pas toutes dans la thèse. Pour l'ED GRND, il s'agit de la liste des ouvrages figurant dans la thèse et donc cités à la fois dans le texte et dans la référence bibliographique.

Toute référence citée dans le texte doit figurer dans la liste des références bibliographiques. Les notes doivent être générées de manière automatique.

Toute référence figurant dans la liste bibliographie à la suite de la conclusion générale doit être citée dans le corps de la thèse.

La liste bibliographique doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé.

Pour toutes les illustrations (cartes, figures, tableaux...) qui n'ont pas été créées par l'auteur, il est obligatoire de citer les sources et mettre les références bibliographiques.

Pour les photos, il faut obligatoirement citer les sources même s'il s'agit des photos prises par l'auteur.

Rédaction et classement des références

Pour la rédaction des références dans le texte, lorsqu'il n'existe qu'un ou deux auteurs, on les cite tous : Nom (Année) ; Nom1 et Nom2 (Année). Pour trois auteurs ou plus, on cite le nom du premier auteur dans le texte : Nom1 *et al.* (Année).

Le classement des références se fera suivant le système de HARVARD⁶. Ce système qui présente les livres (mais aussi tous les ouvrages électroniques et les pages web) par ordre alphabétique et par ordre croissant des années permet une plus grande souplesse lors de la rédaction (efficacement et rajouts de références).

Exemple

Day R. A. and Gastec B. 2011. How to Write and Publish a Scientific Paper, 7th Edition. EBook. Greenwood. June 2011

Givadinovitch, J. M. 1987. Comment rédiger des notes et rapports. Ed. deVecchi, Paris, 280 pages.

Day, R. A. and Gastel, B. 1998. How to write and publish a scientific publication. 5th edition. Oryx Press

La liste des références citées dans le texte est classée par ordre alphabétique du Nom du premier auteur. On distingue les cas suivants :

- Les références d'un même auteur sont citées par ordre chronologique :

Colwell R.R. (1986).

Colwell R.R. (1996).

Colwell R.R. (2001).

- Les auteurs uniques précèdent les auteurs multiples qui commencent par le même nom :

Leroux Y. (1995).

Leroux Y. & Provost M.A. (1991).

- Les références ayant le même premier auteur et qui diffèrent par les autres co-auteurs, sont classées par ordre alphabétique du second auteur et du suivant auteur en cas d'égalité. Par exemple :

Kaufman J.R. & Wong D.F. (1978).....

Kaufman J.R., Jones K. & Cochran D.F. (1982).....

Kaufman J.R., Wong D.F. & Brown J.K. (1985).....

⁶ Le système de HARVARD : dispose les noms d'auteurs par ordre alphabétique suivis de l'année de parution entre parenthèse. Si pour le même auteur plusieurs publications dans la même année, on ajoute en plus de l'année une lettre exemple : (1993a) (1993b).

- Les références ayant trait exactement aux mêmes noms d'auteurs et dans le même ordre, sont classées par année de publication. Par exemple :

Leroux Y. & Alain M. (1979).

Leroux Y. & Alain M. (1980).

- Les références ayant le (les) même(s) auteur(s) dans le même ordre et avec la même année de publication, sont classées par ordre alphabétique du titre (excluant les articles, comme Une, Les, La, etc.), tout en ajoutant une lettre minuscule (a, b, c..) à l'année de publication.

Exemple : Alain M. (1992a). La consultation psychosociale.....

Alain M. (1992b). Lire et écrire.....

Les références peuvent être des livres entiers, des articles ou des pages webs.

Pour les **livres** avec un, deux ou plusieurs auteurs de statut égal, les noms devraient tous être inclus dans l'ordre qu'ils apparaissent sur le livre.

Les éléments exigés pour une référence sont : Auteurs, année (en parenthèse), Titre du livre (en italique). Édition. Lieu de publication. Éditeur. Nombre de pages.

Exemple : Hulme, D. and Murphree, M (2001), *African wildlife & livelihoods*, Oxford: James Currey. 47 pages.

Pour les **articles**, les éléments exigés pour une référence sont : Auteur, initiales. Année (en parenthèse), Titre d'article (entre guillemets). Plein titre de journal (en italique), numéro du volume (en gras), deux points, numéros des pages.

Exemple : Chakraborty, R.N. (2001), 'Stability and outcomes of common property institutions in forestry: Evidence form the Terai region in Nepal', *Ecological Economics*, **36**: 341-354.

Pour les **thèses**. Auteur, année de publication (entre parenthèses). Titre de dissertation (en italique). Niveau. Nom et lieu de l'Université. Nombre de pages.

Exemple : Pollini, J. (2007), *Slash-and-burn cultivation and deforestation in the Malagasy rain forests: Representations and results*, Ph.D. thesis, Cornell University.

Pour les **pages web**, bien citer le lien et la date de dernière consultation.

Utiliser le menu « Références » dans Word ou un logiciel comme Zotéro, Mendeley,... pour une saisie automatique et modification de la pagination.

2.11 - Annexes

Ensemble de documents de travail qu'on ne peut pas insérer dans le corps du texte , l'annexe peut-être le matériel utilisé pour les démonstrations (entretiens, questionnaires, documents statistiques...) de longs calculs, des démonstrations poussées, ou encore des documents spéciaux (films, partitions musicales, etc.).

Les annexes sont à mettre suivant l'ordre de parution dans le texte.

Continuer la pagination (numéroter en chiffre arabe pour faciliter la lecture) après les références bibliographiques.

3. L'organisation de la thèse

La soutenance de thèse suit la procédure suivante :

Le comité de suivi de thèse après sa réunion donne un avis favorable à la soutenance. Il lui est conféré les pouvoirs d'apprécier le contenu de la thèse et de proposer les rapporteurs et les membres du jury, par le directeur et le Conseil de l'école doctorale.

1 – Le Doctorant envoie au Directeur de l'ED, une demande de soutenance visée par le Directeur et les co-directeurs de thèse et par le responsable d'équipe d'accueil. Cette lettre est accompagnée du

- PV de réunion du comité de suivi de thèse dans laquelle il est précisé la recommandation expresse de soutenance de la thèse avec les propositions de rapporteurs et de membres du jury ainsi que la date envisagée pour la soutenance (cela peut dépendre des besoins des projets de recherche sur lesquels s'appuie la thèse).
- Un rapport succinct décrivant le parcours du doctorant établi par le directeur et/ou le co directeur de thèse.
- Deux exemplaires⁷ de la thèse (si les rapporteurs sont à Madagascar. Un seulement si l'un des rapporteurs est à l'étranger) avec une copie numérique de la thèse.

2 – Le directeur de l'ED convoque le comité de thèse qui est constitué des chefs d'équipe d'accueil doctorale et du directeur de thèse (ou du co directeur si le directeur n'est pas disponible). Ce comité :

- vérifie la conformité du manuscrit par rapport au livre blanc
- donne des recommandations de modification si nécessaire
- étudie la pertinence des rapporteurs proposés par le comité de suivi de thèse avant la désignation des deux rapporteurs. Le comité décide par une confirmation de la proposition ou par la désignation d'un ou de deux rapporteurs différents de ceux proposés par le comité de suivi de thèse.
- Etudie la pertinence des membres du jury proposés lorsque le rapport de soutenance rendu est favorable

Sur la base des décisions du comité de thèse, le Directeur de l'ED envoie une lettre officielle désignant les deux rapporteurs et invitant ces derniers à donner leur avis dans un rapport à retourner dans un délai de 20 jours⁸.

3 – Dès la réception des deux rapports, le Directeur de l'ED demande au conseil de l'ED :

- l'autorisation formelle de passer à l'étape suivante de l'organisation de la soutenance si les deux rapports sont favorables sans modification nécessaire.
- la nomination d'un autre rapporteur si les deux rapports sont contradictoires (indiquant donc que l'un d'entre eux est défavorable) et renvoi à l'étape 2.
- le renvoi du dossier à l'équipe d'accueil qui se chargera de notifier le directeur et le co-directeur de thèse, le comité de suivi de thèse et le doctorant sur la nécessité de modifications de la thèse si elles sont demandées avant soutenance. Dans ce cas, le doctorant devra repasser à l'étape 1 de la procédure.

⁷ Les articles publiés doivent faire partie des documents à présenter au niveau de la commission de thèse pour la demande de soutenance et cités dans la thèse sans y être annexés

⁸ Au plus 4 semaines, selon le règlement intérieur des Ecoles Doctorales de l'Université d'Antananarivo et l'arrêté 1610/2018 MESuPreS relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement des écoles doctorales mais défini à 20 jours pour l'EDGRND

4 – Si les rapports sont favorables (sans modification nécessaire avant soutenance) le directeur de l'ED demande au responsable d'équipe d'accueil de lui envoyer les documents suivants :

- Version numérique du manuscrit pour soutenance
- Version scannée de la demande de soutenance de la part du doctorant contresigné par le directeur de thèse et le co directeur de thèse et le chef d'équipe d'accueil

Une fois en possession de ces documents le directeur de l'Ecole Doctorale convoque le comité de thèse pour confirmer ou non les membres du jury proposés par le Comité de Suivi de Thèse et la date de soutenance en leur envoyant préalablement ces documents.

Lors de la réunion à laquelle assiste le Directeur de thèse, la commission passe en revue les documents suivants :

- Manuscrit de thèse de doctorat de l'impétrant
- Rapport du Directeur scientifique de la thèse de doctorat retraçant le parcours du doctorant de la 1^{ère} à la dernière année. Le directeur conclue ce rapport en justifiant pourquoi il donne un avis favorable pour la soutenance
- Attestation d'assiduité aux unités d'enseignement de formations d'accompagnement, enseignement, séminaire, mission et stage du doctorant validant les 90 heures ou relevé des notes des modules obligatoires
- Publications dans une revue de recherche et reconnue et ayant une notoriété nationale et/ou internationale sur le sujet ou
- deux (02) communications scientifiques ayant un rapport avec la thèse, accepté pour être publié dans les Actes de colloques internationaux de recherche (cas échéant)
- Rapports des rapporteurs interne et externe

Si les dossiers sont complets et les propositions de membre du jury approuvées, le directeur de l'ED établit le PV de réunion de la commission et envoie à la Direction de la recherche de l'Université d'Antananarivo un avis de soutenance 15 jours avant la date de soutenance.

5 – Le doctorant avec l'appui du secrétariat se chargera de l'organisation pratique de la soutenance (dont notamment la mobilisation de la salle et du matériel).

4. Le dépôt de la thèse

Les thèses présentées dans le cadre de l'ED GRND feront l'objet d'un dépôt sous forme papier et d'un dépôt électronique selon les modalités suivantes⁹.

4.1 - Avant la soutenance

Au moins deux semaines avant la soutenance, le doctorant dépose au secrétariat de l'ED les exemplaires sous format papier (et une version numérique le cas échéant) destinés aux membres du jury avec une lettre d'invitation dûment signée par le Directeur (et le directeur de thèse le cas échéant).

4.2 - Après la soutenance

Si lors de la soutenance, le jury a demandé des corrections, le nouveau docteur dispose d'un délai de trois mois pour y procéder. Le dépôt (version papier et numérique) ne sera accepté qu'accompagnée d'une lettre d'acceptation du directeur de thèse et du responsable d'équipe d'accueil. Au-delà de 3 mois, le Doctorant devra payer 100 000 Ariary par mois de retard.

⁹ Indépendamment des exigences précisées dans l'arrêté 1610/2018 MESuPreS relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement des écoles doctorales ainsi que des procédures au sein de l'ESSA qui délivre le diplôme.

La thèse corrigée est déposée en quatre¹⁰ exemplaires (version papier et numérique) dans les mêmes conditions que ci-dessus (pour l'ED et l'EAD). Le doctorant dépose deux copies de la thèse corrigée au service de l'ED GDRN, un exemplaire pour la Bibliothèque de l'ESSA et un autre pour la Bibliothèque Universitaire, en plus d'un exemplaire destiné pour chaque membre de Jury.

Si les membres du jury sont d'accord, on ne leur donnera que des versions numériques en version Word et en PDF.

Le formulaire d'enregistrement de thèse soutenue sous forme papier complété en deux exemplaires devra être déposé au secrétariat. En particulier, l'auteur autorise ou non la diffusion sur Internet de sa thèse, par l'établissement de soutenance. Cette autorisation, qui ne confère à l'établissement aucune exclusivité, est révoquée par l'auteur.

5 - Critères pour l'attribution des mentions lors de la soutenance de la thèse

Les critères suivants sont définis pour donner les mentions lors de la soutenance :

- Mention très honorable avec félicitation du jury : Très bonne présentation orale [présentation claire et concise (présentation orale compréhensible, PowerPoint ne comportant pas de phrase longue et illisible), excellentes réponses aux questions des membres du jury...]. Travail personnel très satisfaisant du doctorant, très peu de remarques de fond et de forme de la thèse

- Mention très honorable : bonne présentation orale [bonne présentation (présentation orale longue ou moyennement compréhensible, PowerPoint clair mais longue), questions des membres du jury répondues d'une façon satisfaisante], Travail personnel satisfaisant du doctorant, remarques de fonds et de forme de la thèse moyennes.

- Mention honorable : moyenne présentation orale [présentation moyenne (présentation orale longue et ou incompréhensible, PowerPoint présentant des phrases longues ou diapositives qui ne bougent pas), réponses peu satisfaisantes aux questions des membres du jury ou incapable de répondre aux questions nécessitant l'intervention de ses directeurs de thèse], Travail personnel peu satisfaisant du doctorant. Beaucoup de remarques de fonds et de forme de la thèse.

Ces critères ne sont pas exhaustifs et d'autres peuvent être définis et laissés à la compétence des membres du jury.

6 - Grille de vérification pour le dépôt initial des thèses de doctorat (avant la soutenance)

- 1-Thèse rédigée sous forme d'articles.
- 2-La thèse est correctement paginée.
- 3-La page d'identification des membres du jury est présente.
- 4-La table des matières est conforme.
- 5-La séquence des rubriques est conforme.
- 6-Le titre permet bien l'identification du sujet traité et de la discipline.

¹⁰ 1 pour l'Ecole Doctorale et 3 pour l'équipe d'accueil

- 7-La page de couverture et celle de garde est conforme aux normes de présentation.
- 8-Le résumé est concis tout en représentant bien le contenu de la thèse.
- 9-Le résumé et les mots-clés en français sont présents.
- 10-Le résumé et les mots-clés en anglais sont présents.
- 11-Le résumé et les mots-clés en malagasy sont présents.
- 12-Le texte est exempt de fautes.
- 13-Les références bibliographiques sont complètes.
- 15-Si du matériel protégé par le droit d'auteur (textes, images, tableaux, etc.) a été intégré dans la thèse, les autorisations ont été obtenues des détenteurs du droit d'auteur.
- 16-Le nombre d'exemplaires est conforme.
- 17-L'impression est recto.
- 18-Il ne manque pas de feuilles.
- 19-La qualité de l'impression est satisfaisante et uniforme pour tous les exemplaires.
- 20-La thèse est reliée convenablement.

7 - Dépôt final de la thèse (UA, ESSA, GRND)

Avant de déposer la version finale, le doctorant doit s'assurer de répondre aux exigences ci-dessous concernant le fichier soumis.

- 1-La thèse est composée d'un seul fichier.
- 2-Le document est identique dans sa forme numérique à la version finale à la suite des corrections.
- 3-Le fichier contient et encapsule toutes les polices de caractères.
- 4-Il n'est pas protégé par un mot de passe.
- 5-Il ne comporte pas de restriction à l'impression.
- 6-Il ne contient pas d'éléments multimédias ou de scripts
- 7-Il suit les exigences de nomenclature de fichier pour les thèses et les mémoires.
- 8-Les fichiers complémentaires (simulation, vidéo, données d'enquête, etc.) sont intégrés dans le support informatique